Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL54-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 10

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Pascal MIRALLES-FOMINE pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à Madame Lucile MOREL
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membres ne prenant pas part au vote : 6

M. Djamel BOUDEBIBAH, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Délibération n°20231212DEL54

VOEU

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL54-DE

Vœu présenté par le groupe « En Avant Brondillant(e)s ! » : Le Conseil municipal de la Ville de Bron exhorte la Région Auvergne-Rhône-Alpes de ne plus sursoir à la sécurisation du lycée Jean-Paul Sartre

RAPPORTEUR : M. FRANÇOIS-XAVIER PENICAUD
Mesdames, Messieurs,

Années après années la sanctuarisation des établissements scolaires de notre pays est remise en question. Écoles, collèges, lycées, font les frais d'intrusions régulières.

À la suite de l'attentat terroriste qui a touché le lycée Gambetta-Carnot d'Arras, et conduit à l'assassinat tragique de Dominique Bernard, quelques jours avant la date commémorative de l'assassinat de Samuel Paty, une émotion forte a touché le pays et préoccupe encore, durablement, légitimement, notre communauté éducative et nombre de parents d'élèves.

État et collectivités n'ont – pour la plupart – pas attendu ces drames pour entreprendre des démarches de sécurisation de nos établissements scolaires, et les élus de notre groupe ont toujours soutenu ces efforts. Tout en préservant les équilibres – nos écoles ne deviendront pas des prisons ! –, il est devenu évident pour tous que ce n'est pas par la passivité et l'inaction que nous en préserverons le statut de sanctuaire républicain.

La Ville de Bron, travaux de rénovation après travaux de rénovation, a elle aussi entrepris une mise en sécurité progressive de ses groupes scolaires. Il reste beaucoup à faire en la matière.

Le 17 octobre dernier, sur les réseaux sociaux, le Maire de Bron se réjouissait de l'existence d'un programme de sécurisation des établissements en Auvergne-Rhône-Alpes. Nous nous en réjouissons avec lui. Ce programme de sécurisation a permis, dans la mandature précédente, la sécurisation des deux lycées professionnels présents sur notre ville, Emile Béjuit et Tony Garnier.

Hélas, malgré des besoins criants et des intrusions fréquentes, le seul lycée général de notre Ville, Jean-Paul Sartre, n'a toujours pas fait l'objet d'un plan de sécurisation globale. Pour le moment, cette situation, si elle a conduit à de régulières dégradations de l'établissement et de ses équipements, n'a conduit à aucun drame. Cela ne facilite pour autant pas le travail des agents du lycée.

Il est urgent, pour la sécurité de nos lycéens et les conditions de travail des agents, de ne pas repousser, si ce n'est oublier, ce chantier nécessaire.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

– **ATTIRER** l'attention du Conseil régional sur le niveau de sécurisation insuffisant du lycée Jean-Paul Sartre, fortement exposé aux intrusions, et demande qu'il puisse rapidement être l'objet d'un programme de sécurisation, à l'instar de ce qui a pu être fait pour nombre d'autres lycées de la Région.

Après délibération, le Conseil Municipal REJETTE A LA MAJORITE le vœu présenté.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL54-DE

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 13/12/2023
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD